

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION ALLEGEE du PLAN LOCAL D'URBANISME de BOURGANEUF

Par arrêté n°2017-173 en date du 05 octobre 2017, le Président de la Communauté de communes CIATE Bourganeuf Royère de Vassivière a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Bourganeuf.

Cette révision allégée a pour objet la modification et l'adaptation des zonages A et N du PLU, aux usages agricoles en place et à venir, aux lieux-dits « Bouzogles » et « La Vigne ».

Au terme de cette enquête, le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Bourganeuf sera soumis pour approbation au conseil communautaire de la Communauté de communes CIATE Bourganeuf Royère de Vassivière, après avis du conseil municipal de Bourganeuf.

A cet effet, Monsieur Jean-Louis PAUL, fonctionnaire retraité a été désigné Commissaire enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Limoges n° E17-011/23 PLU en date du 1^{er} septembre 2017.

**L'enquête se déroulera à la Mairie de Bourganeuf, siège de l'enquête publique,
durant 31 jours, du lundi 30 octobre 2017, 09h00 au mercredi 29 novembre 2017, 17h00 inclus**

Le dossier soumis à l'enquête publique et les pièces le constituant, notamment la notice d'évaluation environnementale et l'avis de l'Autorité environnementale sur le projet de PLU arrêté de la commune, seront consultables :

En version papier :

- A la Mairie de Bourganeuf, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Au siège de la Communauté de communes CIATE Bourganeuf Royère de Vassivière, route de La Souterraine, 23400 Masbaraud-Mérignat, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

En version numérique :

- Sur les sites internet de la ville de Bourganeuf : www.bourganeuf.fr, et de la Communauté de communes CIATE Bourganeuf Royère de Vassivière : www.cc-bourganeuf-royeredevassiviere.fr.
- Depuis un poste informatique mis à disposition du public à la Mairie de Bourganeuf, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et au siège de la Communauté de communes CIATE Bourganeuf Royère de Vassivière, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de Bourganeuf aux dates et heures suivants :

Lundi 30 octobre 2017 de 09h00 à 12h00
Mardi 07 novembre 2017 de 14h00 à 17h00
Mercredi 15 novembre 2017 de 11h00 à 14h00
Jeudi 23 novembre 2017 de 9h00 à 12h00
Mercredi 29 novembre 2017 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête publique, et avant la clôture de l'enquête, les observations pourront être consignées :

- Sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Monsieur le Commissaire enquêteur, prévu à cet effet, à la Mairie de Bourganeuf, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Par écrit, adressé, à Monsieur le Commissaire enquêteur – enquête publique PLU - Mairie de Bourganeuf – Place de l'Hôtel de Ville – 23400 Bourganeuf.
- Par courrier électronique, exclusivement, à l'adresse suivante : enquetepubliqueplu@bourganeuf.fr (taille maximale de chaque message : 15Mo)

Les observations seront tenues à disposition du public et consultables sur le site internet de la ville de Bourganeuf : www.bourganeuf.fr

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, à la Mairie de Bourganeuf et à la Communauté de communes CIATE Bourganeuf Royère de Vassivière, sur les sites internet de la ville de Bourganeuf : www.bourganeuf.fr et de la Communauté de communes CIATE Bourganeuf Royère de Vassivière : www.cc-bourganeuf-royeredevassiviere.fr.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, à leurs frais auprès de la Communauté de communes CIATE Bourganeuf Royère de Vassivière.

Des informations supplémentaires peuvent être demandées auprès de **Monsieur Le Maire de Bourganeuf - Place de l'Hôtel de Ville - 23400 BOURGANEUF - 05.55.64.07.61 – E.mail : contact@bourganeuf.fr**